



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Le master Droit de la banque et des opérations patrimoniales, organisé **en partenariat avec l'École Supérieure de la Banque (ESBanque)**, est principalement destiné à des **étudiants en alternance** (alternance banque / lieu de formation toutes les 2 ou 3 semaines), liés à un établissement bancaire par un **contrat d'apprentissage ou de professionnalisation**. Peuvent également être accueillis des **étudiants en formation initiale ou continue** souhaitant acquérir ou approfondir des connaissances dans le champ disciplinaire du master.

En 1^{ère} année, le master comprend des enseignements académiques organisés autour des **matières fondamentales** pour les activités de banque et de gestion patrimoniale : **droit bancaire, droit patrimonial, droit fiscal et droit des assurances**. En 2^{ème} année, les matières abordées font l'objet d'un approfondissement avec une **approche concrète permettant aux étudiants d'être rapidement opérationnels** une fois insérés professionnellement. À cette fin, l'enseignement est complété par d'autres matières telles que la **gestion juridique des risques clients, le règlement des contentieux civils et commerciaux, l'analyse financière et le diagnostic d'entreprise**.

Au cours des deux années de master, un **module de formation assuré par l'ESBanque** permet aux **étudiants en alternance** d'acquérir des **compétences plus commerciales**, requises afin d'exercer la profession de conseiller patrimonial. Les **étudiants hors alternance** suivent, quant à eux, des enseignements supplémentaires en **droit des affaires** destinés à développer leur connaissance des règles régissant l'activité économique et financière.

L'existence de cette formation est justifiée par les **besoins exprimés par les entreprises du secteur bancaire** qui présentent une **importante offre d'emplois**. Elle offre donc de sérieux débouchés professionnels. Le métier visé au premier chef est celui de **conseiller patrimonial en agence bancaire ou dans d'autres établissements**. De plus, les compétences procurées par la formation permettent d'exercer d'autres **fonctions à dominante juridique dans une banque ou dans d'autres entreprises privées ou publiques**. Les étudiants peuvent également s'orienter vers la **profession d'avocat**. Pour quelques-uns, la formation peut éventuellement déboucher sur les **métiers de la recherche et de l'enseignement**.

ATOUTS DE LA FORMATION

Équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée d'**enseignants-chercheurs** principalement issus de la Faculté de droit de Grenoble, ainsi que de **praticiens provenant d'horizons divers**.

Partenariat avec l'ESBanque

L'ESBanque dispense aux étudiants sous le régime de l'alternance une **formation pratique très professionnalisante**, centrée sur le métier de **conseiller patrimonial en agence bancaire**.

Alternance

L'alternance en milieu bancaire offre un **fort taux d'insertion professionnelle** aux étudiants. Ils perçoivent également une **rémunération non-négligeable** pendant la formation et n'ont pas à régler de droits d'inscription.

Environnement scientifique

L'adossement du master Droit de la banque et des opérations patrimoniales au **Centre de Recherche Juridiques (CRJ - EA 1965)** offre aux étudiants l'opportunité d'accéder aux **manifestations scientifiques** susceptibles de les intéresser.

COMPÉTENCES VISÉES

- › Bon niveau de **culture juridique générale**
- › **Connaissances juridiques approfondies** dans les matières entrant dans le champ disciplinaire du master
- › Maîtrise de la **recherche documentaire** et de l'exercice de **veille juridique**
- › Capacité à **conduire et développer une analyse juridique**
- › Capacité de **synthèse**
- › Maîtrise des **méthodes d'exposé écrit et oral**
- › Niveau satisfaisant en **anglais**

CHIFFRES CLÉS

25	étudiants maximum par promotion
540	heures de formation universitaire pour les alternants
670	heures de formation pour les non-alternants
490	heures de formation professionnelle dispensées par l'ESBanque pour les alternants

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- › **Conseiller patrimonial en banque ou au sein d'autres établissements comme un office notarial ou un cabinet indépendant en gestion de patrimoine**
- › **Juriste spécialisé au sein d'une banque ou d'autres entreprises privées ou publiques**
- › **Avocat spécialisé en droit bancaire**
- › **Métiers de l'enseignement et de la recherche**

1^{ère} année (master 1)

Semestre 1

UE 1 - Matières juridiques fondamentales

Droit fiscal - résultats de l'entreprise (32h CM / 13h30 TD)
Droit patrimonial de l'entrepreneur (18h CM)

UE 2 - Matières juridiques complémentaires

Droit du paiement et du crédit (24h CM / 13h30 TD)
Droit des contrats civils et commerciaux (32h CM) *

UE 3 - Matières juridiques de spécialisation

Droit des assurances (24h CM)
Comptabilité (24h CM) *

Semestre 2

UE 1 - Matières juridiques fondamentales

Droit fiscal - patrimoine de l'entreprise (32h CM / 13h30 TD)
Droit des sûretés (32h CM)

UE 2 - Matières juridiques complémentaires

Droit des sociétés (32h CM / 13h30 TD)
Droit des entreprises en difficulté (24h CM)

UE 3 - Matières juridiques de spécialisation

Droit du marché - concurrence, distribution et consommation (32h CM)
Droit du commerce international (24h CM) *
Anglais juridique (27h TD)
Professionalisation (18h CM) *

UE 4 - Module professionnalisation - conseiller patrimonial agence **

Enseignements dispensés par l'ESBanque (266h)

(*) Matières supplémentaires pour les étudiants non alternants (**) Module supplémentaire pour les étudiants alternants

2^{ème} année (master 2)

Semestre 3

UE 1 - Droit des opérations bancaires

Droit civil des opérations bancaires (30h CM)
Droit des marchés financiers (12h CM)
Régulation bancaire (12h CM)
Activité bancaire, éthique et droit pénal (12h CM)

UE 2 - Stratégies juridiques et fiscales de gestion du patrimoine

Patrimoine et droit de la famille (18h CM)
Patrimoine et droit de l'entreprise (18h CM)
Gestion du patrimoine dans un environnement international (12h CM)

UE 3 - Gestion juridique des risques clients

Prévention des risques (24h CM)
Procédures de règlement des litiges (24h CM)
Gestion des situations d'insolvabilité (24h CM)

UE 4 - Outils de base de l'analyse financière et du diagnostic d'entreprise

Analyse financière (30h CM)
Approche bancaire du diagnostic d'entreprise (24h CM)

Semestre 4

Étudiants alternants :

UE 1 - Matières complémentaires

Anglais de spécialité (24h CM)

UE 2 - Module professionnalisation - conseiller patrimonial agence

Enseignements dispensés par l'ESBanque (224h)
Rapport d'activité professionnelle avec soutenance

Étudiants non alternants (choix 1) :

UE 1 - Matières complémentaires

Anglais de spécialité (24h CM)
Exposé discussion
Méthodologie du mémoire
Mémoire

UE 2 - Module de professionnalisation

Stage (2 mois minimum) et Rapport de stage

Étudiants non alternants (choix 2) :

UE 1 - Matières complémentaires

Anglais de spécialité (24h CM)
Exposé discussion
Méthodologie du mémoire
Stage (4 semaines) et Rapport de stage

UE 2 - Module de recherche

Mémoire

CONTACTS

Responsable pédagogique - Faculté de droit :

M. Stéphane ZINTY, Maître de conférences en droit privé

Responsables pédagogiques - ESBanque :

Mme Marie-Luce ROBIN, responsable pédagogique ; M. Serge MOLLARET, chargé des relations bancaires ; et M. Rémi DEFOUR, délégué régional

Scolarité du master :

droit-M2banque@univ-grenoble-alpes.fr / 04 76 74 32 37

PARTENARIATS

Master proposé en partenariat avec :



+ D'INFOS

Informations et candidatures sur notre site :

droit.univ-grenoble-alpes.fr